



**COMMUNE DE LA  
BARBEN**  
  
DEPARTEMENT  
**DES BOUCHES DU RHONE**  
-----  
ARRONDISSEMENT  
**D'AIX-EN-PROVENCE**  
-----  
*République française*  
*Liberté, égalité, fraternité*

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du CCAS Séance du 11 AVRIL 2022 à 11h00**

-----  
Étaient présents : M. Franck SANTOS, Mme Maryvonne GASCON, Mme Colette MARTINET, Mme Magali MARTINET, Mme Sabine BOUCHET, M. Alain LOTE, Mme Mélanie HENARD et Mme Michèle AGUSTI formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 9 membres.

EXCUSÉ DONNANT POUVOIR :

ABSENT : Mme Eva PLANES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Mélanie HENARD

**Ouverture de la séance à 11H00**

---oooOooo---

### **1<sup>ème</sup> OBJET : AIDE EXCEPTIONNELLE MONSIEUR GILLES MERLE**

Monsieur le président expose au conseil d'administration la situation précaire que traverse un administré.

À la vue de celle-ci monsieur le président propose au conseil d'administration de venir en aide à cet administré à hauteur de 1000 euros.

Vu le Code Général des Collectivités,  
Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,  
Vu le budget primitif 2022 du CCAS,

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Le Conseil d'Administration,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité

Article 1 : **DECIDE** de l'attribution d'une aide financières exceptionnelle de 1000 euros

Article 2 : **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

Fin de la Séance à 11H30

Fait à la Barben, le 11/04/2022

**Le Président de Séance  
Franck SANTOS**

**La Secrétaire de Séance  
Mélanie HENARD**

*1 SANTOS*

*Henard*